

s, sera l'oc-
as d'Asie,
guerre en
/PHOTO M.C.



seurs années. Depuis le démarrage de leur expérience personnelle en 1988, Andy et Jessie Darlington ont pu rallier de nombreux adeptes à leur cause. On pourra les écouter et les rencontrer en chair et en os pour en savoir plus, le 6 avril à 18 h 30, à la bibliothèque de L'Alcazar.
→ Le 6 avril à 18 h 30 à la BMVR de L'Alcazar, 58 cours Belsunce (1^{er}).



de
Marseille
presse.fr

Les trottinettes en libre-service toujours en sursis

Alors que Paris a voté contre leur maintien, la Ville de Marseille menace de les interdire si leur stationnement ne s'améliore pas. Et cela, sans référendum

émoire
histoire
Jean
rche de
appor-
être
champ,
e

Merci, au revoir... Invités à se prononcer pour ou contre le maintien des trottinettes en libre-service à Paris, plus de 100 000 citoyens ont fait leur choix dimanche. Un écrasant, presque unanime "Non". Inédite dans sa forme, la consultation qui n'aura certes mobilisé que 7,46% de la population, n'a pas manqué de faire réagir les trois opérateurs concernés (Dott, Lime et Tier Mobility). "La mobilisation aurait pu être plus large et représentative si les modalités de la votation avaient été différentes, regrettent-ils. Cela a conduit à creuser un fossé entre le pour et le contre, d'une amplitude rarement observée dans un vote en France qui reflète des conditions asymétriques". Ils auraient pu ajouter qu'en pareil cas, on se déplace moins volontiers pour maintenir un outil que pour en condamner l'usage. Mais le résultat est là qui conduira à l'éviction des trottinettes, dès le mois de septembre, à Paris.



Des trottinettes et des vélos régulièrement renversés, hors des zones de stationnement comme ici, au cœur de Notre-Dame-du-Mont. /PHOTO N.T.

stance
tout ré-
nt où
'ction
fé-
trick
, un
ours de
tres his-
r des
mbre,
oulever-
ger.
le

Marseille joue la carte du dialogue

À Marseille, les comportements inciviques de certains usagers de la trottinette n'épargnent guère plus les trajets des piétons et des automobilistes, forcés de redoubler d'attention et de détours. En début d'année, la municipalité a même songé à interdire, sans ménagement ni référendum, les engins à deux-roues, avant de revenir sur son idée. "Pour l'heure, le maillage en termes de transports est très loin d'être aussi abouti à Marseille qu'à Paris, répète à l'envi, Audrey Gatian, adjointe au maire déléguée aux mobilités. La trottinette reste donc un outil précieux qui est là pour compléter l'offre". Encore fallait-il que Lime, Voi Bird (et Dott pour les vélos en libre-service) prouvent la viabilité de leur modèle, sans quoi la Ville se réserverait le droit de les évin-

cer, avec une échéance que tous ont en tête: l'été. "Il n'est pas question de revivre un été 2022 où les trottinettes abandonnées, en particulier sur le littoral, ont créé une situation inacceptable", rappelle régulièrement la Ville.

De réunions en ultimatum, des efforts ont été consentis sur la matérialisation des aires de stationnement, le nombre de trottinettes garées sur une même zone, les effectifs chargés de re-

placer les engins ou encore le contrôle d'identité des usagers.

"On ne peut pas appliquer les mêmes plans dans toutes les villes, de manière uniforme, note Anissa Fersi, directrice des opérations publiques de Bird. Tout l'enjeu est de trouver des solutions adaptées à cette ville particulière qu'est Marseille et on y travaille sans relâche, collectivement". Des arceaux ont été commandés pour matérialiser les zones de stationnement. Du 1^{er}

au 8^e arrondissement, "nous avons terminé les marquages au sol". Du 9^e au 16^e, "c'est en cours". Dans le 1^{er}, un groupe d'habitants rencontrés hier sur le boulevard Chave (5^e) note, en effet, "une légère amélioration dans le stationnement des trottinettes. Mais on voit bien que les usagers qui étaient capables de jeter les engins n'importe où ne font pas plus d'efforts aujourd'hui. Ce n'est pas un marquage au sol qui les invitera à plus de civisme".

Ici et là, des engins abandonnés sont toujours visibles sur des passages piétons, des places de stationnement de voiture... Si bien que la Ville réitère son ultimatum: "Si les opérateurs ne renforcent pas les mesures à la hauteur pour un espace public mieux partagé et apaisé, la Ville se réserve le droit de ne pas renouveler leurs autorisations". Sans ménagement, et sans référendum.

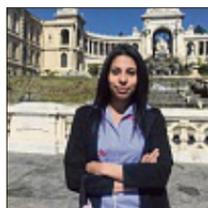
N.T.

"UNE VOLONTÉ POUR MARSEILLE" RÉAGIT

"Cela fait plusieurs mois que nous assistons aux atterroissements d'une majorité municipale qui oscille entre condamnations timides et rétro-pédalages, en pointant du doigt les différents opérateurs". Craignant une "méthode Hidalgo" à Marseille, le groupe "Une volonté pour Marseille" réagit sans ménagement: "Les opérateurs ont pris des engagements, il appartient également à la majorité d'œuvrer pour encadrer au mieux cette nouvelle pratique à défaut de mettre la poussière sous le tapis". Le groupe y va même de ses propositions, dont "l'installation de range-trottinettes muraux ou au sol".

VOTRE AVIS

Êtes-vous pour ou contre l'interdiction des trottinettes?



15